RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Jean-Marie Vercauteren, Jos Bertrand, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Martine Spitaels, Anne Spaak-Jeanmart, *Conseillers*.

Séance du 20.02.18

#Objet : Interpellation de Philippe DESPREZ relative à la communication du Collège sur la rénovation de la place Keym – apport citoyen et réorientation du projet – Conseil communal du 20/02/2018.#

Séance publique

Quelques jours après la séance de concertation du 11 janvier, vous avez communiqué par voie de toutes-boîtes, sur celle-ci et sur la réorientation du projet.
Ce que vous ne dites pas dans votre communication, c'est que 633 réclamations ont été acceptées, alors que de nombreuses pétitions n'ont pas été prises en considération. Au terme de l'enquête publique, l'ensemble des habitants qui se sont manifestés pour dénoncer les incohérences du projet, si on ajoute les pétitions qui n'ont pu être comptabilisées, se chiffre à un peu plus de 1.100 personnes. Relevons que sur la centaine de personnes présentes à la réunion de concertation, une bonne trentaine se sont exprimées, dont une dizaine faisant partie d'autres quartiers de la commune. C'est donc l'ensemble des diverses initiatives citoyennes qui ont convaincu la Commission de Concertation, dans son analyse, du manque de qualité du projet et des incohérences entre les objectifs énoncés et les aménagements proposés.
Les remarques ont porté principalement sur les aspects peu qualitatifs, durables et confortables de la rénovation envisagée, le désir du maintien d'une identité forte, le maintien du stationnement à proximité des commerces, une place sécurisée pour les enfants et les adultes, une circulation où une opposition évidente à la suppression des feux de circulation et de la bande bus est affirmée, une demande de zone 20 sur la place, des places PMR, un marquage visuel de l'avenue de la Sauvagine, une meilleure insertion des cyclistes aux carrefours et en SUL, une opposition à la minéralisation de la place mais un désir de la faire gagner en accessibilité et en confort de marche…
Tout cela, vous le gommez dans votre courrier, en omettant aussi d'informer de la volonté des habitants de voir préserver les qualités patrimoniales existantes et la convivialité, sans oublier les enjeux du développement durable. Vous n'en dites pas davantage sur ce que la Commission de Concertation considère dans votre projet comme de maigres garanties qu'il offre en termes d'amélioration substantielle du nouvel aménagement.
Dans ce courrier, vous tentez de rejeter la responsabilité sur les instances régionales, alors que, bien avant la confection du projet, vous connaissiez parfaitement la réglementation régionale en vigueur. Et pour cause, puisque Ecolo faisait bien partie du gouvernement régional en 2006, époque où le règlement régional d'urbanisme attachait déjà une grande importance à la mobilité et à la réduction des émissions de CO_2.
Si le Collège prévoit de réorienter le projet sur des bases plus consensuelles, nous regrettons qu'il n'ait pas anticipé sa nouvelle position pour pouvoir réaliser le seul projet d'envergure de la législation qui s'achève.

Nous regrettons aussi l'absence de réactivité, alors que bon nombre de réactions négatives vous étaient connues depuis de nombreux mois.
Comme d'autres intervenants vous interrogeront sur d'autres éléments du dossier, je vous pose les questions suivantes, en liaison directe à votre courrier:

- Pouvez-vous chiffrer le coût des travaux « light » annoncés ?
- Combien de semaines sont prévues pour la réalisation de ces travaux ?
- Quelle destination comptez-vous réserver aux pierres bleues et aux klinkers de marbre rose, leur qualité méritant une nouvelle affectation ?

Je vous remercie de vos réponses.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 21 février 2018

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

Le Bourgmestre,

Olivier Deleuze